

Aménagement d'un débarcadère à l'école de Monnoir

Le 9 août dernier, la Ville de Marieville a débuté l'aménagement d'un débarcadère à l'école primaire de Monnoir, un projet réalisé en partenariat avec le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Ainsi, **dès le 1^{er} jour de la rentrée scolaire, et ce, jusqu'au 17 septembre prochain**, des travaux de pavage et de construction seront effectués du côté sud de la rue Docteur-Primeau, entre les rues Desjardins et du Pont. Une signalisation de détour sera installée aux abords du chantier.

Nous souhaitons donc informer les parents dont l'enfant fréquente l'école de Monnoir des endroits où ils pourront stationner, déposer leur enfant le matin, venir le chercher en fin de journée et le chemin qui pourra être emprunté par les élèves pour se rendre à l'école à pied ou à vélo en toute sécurité.

Puisque des sections de trottoirs et de bordures gazonnées seront enlevées ou obstruées par les travaux, il ne sera pas possible de circuler sur la rue Docteur-Primeau à partir de l'intersection située entre la rue Desjardins et la rue du Pont. **Il est donc important que les élèves et les parents ne circulent pas en véhicule ni à pieds par l'entrée du chantier sur la rue du Pont pour des raisons de sécurité.**



Élèves transportés par un parent au service de garde et à l'école

Pour vous rendre jusqu'à l'école de façon sécuritaire, il est demandé d'utiliser le segment de la zone sécurisée de la rue Docteur-Primeau située entre les rues Houle et Desjardins. Les élèves pourront ensuite longer le chantier en empruntant le sentier piétonnier protégé par des clôtures. Une brigadière sera présente au coin de la rue Desjardins de 7 h 10 à 8 h 05 pour s'assurer que les élèves traversent la rue Desjardins de façon sécuritaire.

Le stationnement des écoles de Monnoir et Monseigneur-Euclide-Théberge ne sera pas accessible.

Élèves transportés par autobus

Arrivée des élèves le matin : Le débarcadère des autobus sera situé sur la rue des Roseaux.

Départ des élèves en fin de journée : Les élèves seront accompagnés par le personnel de l'école de Monnoir pour se rendre aux quais d'embarquement de l'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge. Du personnel additionnel prêtera main-forte aux enseignants qui accompagnent habituellement les élèves. Il est demandé aux élèves marcheurs et à ceux transportés en voiture de quitter rapidement afin de faciliter la circulation et d'assurer la sécurité de tous.

Élèves marcheurs ou à vélo

Les élèves marcheurs ou à vélo devront emprunter uniquement la zone piétonnière protégée et la rue des Roseaux.